

■ **Vincent Pont**, à Randogne, entreprise générale de construction de bâtiments et génie civil, rénovation, carrelage et sols, électricité audio, construction, etc. raison individuelle (FOSC no 11 du 20.01.2003, p. 18, publ. 819838). Titulaire déclaré en faillite, selon prononcé du Tribunal de Sierre du 19.08.2003.
Journal no 1273 du 03.09.2003
(01163766 / CH-626.1.005.604-0)